



FORMATION

DATE, DURÉE ET LIEU

- **Dates** : septembre 24 à juin 2025
- **Durée** : 10 semaines (350 heures)
(Total 1599 heures)
- **Statut** : apprentissage et formation professionnelle
- **Lieu** :

MFR
AGENCOURT
4 rue du Lavoir
21700 Agencourt
<http://www.mfr-agencourt.com>

PUBLIC CONCERNÉ, NOMBRE

- Jeunes âgés de 18 à ...
- Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet personnel.

Référente Handicap : Brigitte Lesaint (0380610214)
e-mail : brigitte.lesaint@mfr.asso.fr

COÛT PAR PARTICIPANT

Formation initiale : nous consulter
Apprentissage : demi-pension : 858€
internat : 1231€

Les tarifs pour l'année scolaire 2023/2024 ont été validés par le conseil d'administration le 1er juin 2021

RESPONSABLE DE L'ACTION/CONTACT

Responsable de l'action : Mme FREVILLE

Pour toute information, contacter le secrétariat :
mfr.agencourt@mfr.asso.fr
03 80 61 02 14

TAUX DE REUSSITE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

La formation CAP AEPE vise à donner une qualification de niveau 3 aux apprenants et leur permettre d'occuper directement un emploi qualifié, indispensable dans les métiers de la petite enfance. La formation a pour but d'amener la personne à exercer ses activités dans des structures liées à l'accueil d'enfants : Etablissement d'Accueil du Jeune Enfant : multi-accueil, crèches collectives, micro-crèches, crèche familiale, halte-garderie, jardins d'enfant, accueil collectif de mineurs, à son domicile, chez des particuliers, en maison d'assistantes maternelles, en école maternelle, ...

CONDITIONS D'ADMISSION

Délai d'accès à la formation : sur étude du dossier.

Après une classe de CAP, BEP, BAC (ou de niveau supérieur) dans le cadre d'une spécialisation, ou en reconversion professionnelle.
Entretien de motivation

OBJECTIFS

- Accompagner l'enfant dans ses découvertes et ses apprentissages,
- Prendre soin et accompagner l'enfant dans les activités de la vie quotidienne,
- Inscrire son action dans le réseau des relations enfants/parents/professionnels,
- Exercer son activité en structures ou à domicile.

CONTENU

- **Enseignement professionnel uniquement**

T1 Recueillir les informations, s'informer, sur les éléments du contexte et de la situation professionnelle à prendre en compte,

T2 Adopter une posture professionnelle adaptée,

T3 Etablir une relation privilégiée et sécurisante avec l'enfant,

T4 Coopérer avec l'ensemble des acteurs dans un but de cohérence, d'adaptation et de continuité de l'accompagnement,

T5 Organiser son action.

DATE, DURÉE ET LIEU

- **Dates** : septembre 2024 à juin 2025
- **Durée** : : 10 semaines au CFA (350 heures)
(Total 1599 heures)
- **Statut** : apprentissage et formation professionnelle
- **Lieu** :

MFR
AGENCOURT
4 rue du Lavoir
21700 Agencourt

<http://www.mfr-agencourt.com>

PUBLIC CONCERNÉ, NOMBRE

- Jeunes âgés de 16 à ...l'apprentissage.
- 24 places disponibles par an.
- Accessibilité au public en situation de handicap après étude du projet personnel.

Référente Handicap : Brigitte Lesaint (0380610214)
e-mail : brigitte.lesaint@mfr.asso.fr

COÛT PAR PARTICIPANT

Formation initiale : nous consulter
Apprentissage : demi-pension : 858€
internat : 1231€

Les tarifs pour l'année scolaire 2022/2023 ont été validés par le conseil d'administration le 1er juin 2021

RESPONSABLE DE L'ACTION/CONTACT

Responsable de l'action : Mme FREVILLE

Pour toute information, contacter le secrétariat :

mfr.agencourt@mfr.asso.fr

03 80 61 02 14

TAUX DE REUSSITE

MFR
CULTIVONS LES RÉUSSITES

1^{ère} promotion :
Juin 2023 !

Formation par alternance
AGENCOURT

COMPÉTENCES VISEES

- Accompagner le développement de l'enfant,
- Exercer son activité en accueil collectif,
- Exercer son activité en accueil individuel,

SUIVI DE L'ACTION

Convention de formation et contrat
d'apprentissage / Convention de stage
Emargement des apprentis
Livret d'apprentissage ou carnet de liaison
Bilan de groupe et/ou individuel chaque fin de session MFR
Bilan à chaud puis à froid après la formation

MODALITES D'EVALUATIONS

Epreuves terminales - domaines professionnels :
EP1 : accompagner le développement du jeune enfant + PSE : oral
EP2 : exercer son activité en accueil collectif : écrit
EP3 : exercer son activité en accueil individuel : pratique + oral
Chef d'œuvre : oral

DEBOUCHES ET PERSPECTIVES

Le titulaire du CAP Accompagnant Educatif Petite enfance peut exercer sa profession :

Au domicile :

à son domicile (comme salarié d'employeur particulier ou de crèche familiale) sous réserve d'être agréé ;
au domicile des parents (comme salarié d'employeur particulier ou de services d'aide à domicile) ;

En structures collectives :

en école maternelle (en tant qu'agent territorial spécialisé des écoles maternelles) ; en crèche collective ; en halte-garderie ; en garderie périscolaire ; en centre de loisirs sans hébergement ; en centre de vacances collectif d'enfants ; et tout établissement d'accueil des jeunes enfants.

METHODES MOBILISEES

Accompagnement scolaire et professionnel individualisé, Pédagogie de l'alternance spécifique aux MFR et reposant sur le milieu socio-professionnel (visites, rencontres de professionnels...), Cours en présentiel à la MFR avec supports pédagogiques variés, salle informatique, matériel numérique, Formateurs présents tout au long de la journée (8h30 / 17h30), ~~base~~ à taille humaine, renforcement scolaire.

Accès à la MFR

Par l'autoroute A31 : sortie Nuits St Georges puis suivre les indications.

Par le train : arrêt Gare de Nuits St Georges et utilisation de la navette quotidienne